

**ABONNEMENTS**

Suisse . . . . . Fr. 15.-  
 Av. Bulletin off. . . Fr. 23.-  
 Etranger . . . . . Fr. 23.-  
 Av. Bulletin off. . . Fr. 30.-

Chèques post. Il c 58

Joindre 20 ct.  
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration:  
 Martigny, tél. (026) 610 31

# Le Confédéré

Organe du  
**PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN**

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

**PUBLICITÉ**

ANNONCES : 13 ct. le mm.  
 ou son espace

RÉCLAMES : 30 ct.

Avis mortuaires : 30 ct.

Régie des annonces :  
 Publicitas Sion et succursales

## La Suisse et le problème du marché commun et de la zone de libre échange

A Berne, au Conseil fédéral et au sein de l'Assemblée fédérale, on parle beaucoup ces temps-ci de l'attitude que la Suisse doit avoir en ce qui concerne le marché commun, lequel a fait l'objet d'un accord à Bruxelles entre la très grande majorité des Etats de l'Europe occidentale, et le projet de zone de libre échange qui, en étant moins serré et enveloppant que le marché commun, constitue cependant un lien économiquement puissant.

La Suisse s'est jusqu'ici tenue à l'écart de toutes négociations qui ont eu lieu à ce sujet. Cependant

par

André GUINAND, conseiller national

elle a adhéré à un certain nombre d'institutions économiques européennes, notamment l'Union européenne de paiements, et n'a pas eu à s'en plaindre.

La politique de neutralité militaire et politique que nous avons pratiquée jusqu'ici est-elle valable et, si c'est le cas, est-elle en contradiction avec l'adhésion de notre pays à des unions économiques tel que le marché commun ?

Tout d'abord, disons que la neutralité militaire et politique suisse est encore aujourd'hui une des conditions de la situation de notre pays dans le monde, une nécessité dans le rôle international que la Suisse peut jouer pour la paix et les possibilités d'entente entre les peuples. Cette neutralité, les Américains comme les Soviétiques en ont reconnu non seulement l'utilité mais, plus, ils l'ont déclarée comme un des éléments, les meilleurs pour créer un terrain favorable de rencontres en faveur de la paix dans le monde. Renoncer à cette neutralité serait faire de notre pays un Etat sans signification internationale et ce serait même compromettre l'existence des nombreuses institutions morales qui sont venues en Suisse et à Genève surtout parce que la Suisse était neutre et parce que sur son territoire la liberté d'expression pleine et entière était garantie.

En matière économique la situation est différente. Pour vivre, la Suisse doit exporter. Elle doit exporter même en quantité considérable. Près des deux tiers de ses produits fabriqués doivent chaque année trouver des acheteurs à l'étranger. Nous ne pouvons donc pas nous fermer les marchés européens. Cependant la Suisse exporte aussi en dehors de l'Europe et ne peut pas de ce côté-là renoncer à des débouchés indispensables à son industrie.

Une liaison avec les Etats européens est donc désirable, elle doit sauvegarder la liberté d'action économique de la Suisse.

Suivant ces principes, il est bien difficile à la Suisse d'envisager une adhésion au marché commun. En revanche une adhésion à une zone de libre échange, pour autant que nous recevions des garanties sérieuses en ce qui concerne le maintien de la situation sociale et économique de la Suisse, ne doit pas être écartée. Une liaison avec les autres pays européens en matière économique doit être accueillie comme une participation utile à la construction de l'Europe de demain. C'est du reste dans ce sens que les Chambres fédérales ont accueilli favorablement le projet du Conseil fédéral consistant à adhérer comme membre associé à l'organisation mondiale relative aux accords douaniers. M. Cottier, conseiller national de Genève, avait du reste déposé une proposition à ce sujet qui a été acceptée.

La position du parti radical a été définie excellemment par M. le conseiller fédéral Petitpierre : maintenir la neutralité militaire, collaborer sur le terrain économique en sauvegardant les intérêts suisses par une adhésion à un accord de zone de libre échange. Cet accord n'est pour l'instant qu'à l'état de projet, mais la Suisse doit participer à sa confection. Notre pays ne peut vivre dans un isolement économique au moment où les pays européens cherchent à créer une solidarité économique européenne.

C'est dans ce sens que nous devons envisager la politique économique internationale de notre pays.

## L'intéressement des ouvriers à l'entreprise

Voici, reproduits du journal « Conquête », des extraits d'un article de M. B. Galland, qui traite du problème de la participation du personnel à l'entreprise et soulève quelques points particuliers qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs :

On parle beaucoup, ces derniers temps, de « salaire proportionnel », « d'intéressement des ouvriers à la productivité », de « participation collective du personnel à la prospérité de l'entreprise ».

Les « Büro für Erfolgsbeteiligung » s'ouvrent en Suisse allemande. Dans le canton de Vaud, le « Cercle patronal d'étude » a abordé ce problème et des expériences intéressantes ont commencé dans certaines maisons de Suisse romande.

De quoi s'agit-il ? De permettre aux ouvriers de retirer automatiquement un avantage matériel d'une production accrue de leur entreprise ; ou, pour présenter la proposition réciproque : que l'entreprise profite des fruits de son travail engage le personnel à un travail plus économique et plus efficace.

Nouvelles formes ! Pas si nouvelles que cela. C'est avant tout de France que viennent ces idées où elles ne datent pas d'hier. Elles constituent une approche des problèmes du salariat bien plus humaine et intelligente que les recettes américaines pour l'abâtissement des travailleurs.

Récemment, des représentants d'une douzaine de professions organisées dans notre Fédération se sont réunis pour étudier la chose. Ils ont été assez convaincus par les formes nouvelles de ré-

munération. Elles semblent en effet apporter une réponse à une aspiration profonde des travailleurs. Tentons de l'expliquer.

Il y a encore beaucoup à faire pour améliorer les salaires et réduire les horaires excessifs des salariés ; mais le but final est-il d'être grassement payé pour ne plus travailler que dix heures par semaine ?

D'entretiens avec des syndicalistes américains, nous avons retiré l'impression que le but final des syndicats était, pour eux, de faire de leurs membres des gens gros, gras, repus et n'en fichant plus une dalle. Nous avons en Europe un respect plus grand pour les ouvriers. Un des efforts principaux des organisations syndicales ne devrait-il pas être de rendre le travail plus intéressant, plus enrichissant pour celui qui l'accomplit ! D'imaginer des méthodes qui fassent appel à la force, à l'habileté, à l'intelligence, à l'initiative des travailleurs !

Ce qu'il y a de plus terrible dans les grandes entreprises où on travaille à la chaîne, ce n'est pas que l'horaire soit de 48 ou 44 heures, mais bien que ce sont 48 ou 44 heures gâchées pour le corps, le cœur et l'esprit à faire des gestes avachissants.

Si par des formes nouvelles de rémunération, on se met à intéresser les salariés matériellement, mais aussi en leur expliquant, en les consultant, il se pourrait qu'on fasse un pas vers des relations plus riches entre employeurs et employés. Et rien ne doit être négligé pour faire du tiers ou du quart de son existence que l'on passe à gagner son pain quelque chose qui ne vous suce pas la moelle mais qui vous l'enrichisse.

## Billet neuchâtelois

Les 13 et 14 avril, les électeurs neuchâtelois renouvelleront leur Conseil d'Etat et leur Grand Conseil.

Pour le Conseil d'Etat, les partis radical, libéral et progressiste national proposent la reconduction de la formule gouvernementale actuelle, soit 2 radicaux, 1 libéral, 1 progressiste national et 1 socialiste. De leur côté, les socialistes revendiquent un deuxième siège. Cette décision socialiste a été prise contre l'avis d'une minorité qui désirait tenter le renversement de la majorité du Conseil d'Etat en présentant 3 candidats. Mais peut-on supposer que cette décision est véritablement sérieuse quand on considère la personnalité de leur deuxième candidat ?

Pour le Grand Conseil, où la majorité politique possède une avance de 14 sièges sur 110, la lutte sera plus serrée ; le seul fait que 7 nouveaux députés doivent être élus et la prévision que les communistes perdront de 1 à 3 mandats expliquent suffisamment l'apreté de la lutte.

Ainsi, l'heure d'un choix particulièrement sérieux sonnera les 13 et 14 avril pour les électeurs neuchâtelois.

Désirent-ils maintenir la formule gouvernementale actuelle ? Et si oui, accepteraient-ils de donner à un Conseil d'Etat composé de 4 « bourgeois » et d'un socialiste, un Grand Conseil à majorité marxiste composée de la gauche et de l'extrême-gauche ?

A cette croisée des chemins, la situation du parti radical est évidemment la plus combattue par la gauche et l'extrême-gauche.

Parti le plus important de la majorité politique du canton (soit par le nombre de ses militants et par le nombre de ses députés), il est tout naturellement visé par la gauche et l'extrême-gauche qu'il n'a d'ailleurs jamais cessé de combattre avec persistance et raison.

Or, le parti radical qui n'est pas un parti de classes, qui groupe des hommes aux tendances les plus diverses, de ce fait, un aspect vulnérable. Aux yeux de ses adversaires en tout cas, car, en réalité cette diversité d'hommes et de principes, voire de méthodes, dans la recherche des intérêts de la République, est une force.

Il faut le remarquer et s'en réjouir à une période où le canton de Neuchâtel, plus que beaucoup d'autres, bénéficie d'une forte industrialisation et souffre d'un dépeuplement malheureux des campagnes.

Malgré ces transformations démographiques et économiques, le parti radical neuchâtelois continue à grouper des militants de tous les milieux et à attirer des sympathisants de toutes les conditions sociales et en même temps à conserver sa personnalité politique.

La force doctrinale du parti radical réside dans le fait qu'il ne connaît qu'une seule doctrine : la Constitution ; et sa consolidation provient de ce qu'il ne soumet son programme à aucune contingence de classes ou à aucune revendication de groupement économique ou syndical au détriment d'un autre groupement.

C'est ainsi qu'à la croisée des chemins les 13 et 14 avril, le parti radical sera le parti à combattre ; c'est souvent beaucoup plus contre lui que pour un intérêt général que luttent les partis de gauche.

Mais, la plus belle preuve de la vitalité du parti radical est fournie par chaque assemblée de district, par chaque congrès cantonal ; des jeunes toujours plus nombreux viennent militer dans ce vieux parti !

C'est là, pour lui, le meilleur alibi du monde, de continuer, avec les avantages et les désavantages de ses diverses tendances, à faire connaître et à défendre ses idées jusqu'à ce qu'elles triomphent.

Et ce triomphe-là n'est pas marqué par un unique succès à des élections, mais bien par l'instauration toujours plus équitable de la démocratie sociale et politique.

Dans ce domaine, le parti radical à la croisée des chemins, n'est pas près de quitter la route.

Mercredi : Article de M. Aloys Copt, député.

## Suicide du procureur de la Confédération

Le Département fédéral de justice et police communiquait hier :

« Les recherches entreprises par la police fédérale concernant l'affaire d'un inspecteur de la police fédérale et sur laquelle des informations ont déjà été publiées, ont été poursuivies avec toute l'énergie nécessaire. Les recherches les plus récentes ont permis de découvrir des indices sérieux, établissant qu'il était possible que le procureur de la Confédération aurait pu communiquer lui-même, contrairement aux dispositions légales, à un organe étranger des informations qui ne concernaient toutefois pas des affaires suisses.

Le Département fédéral de justice et police a été informé, dimanche à midi, que le procureur de la Confédération, M. René Dubois, s'était donné volontairement la mort ».



Cette nouvelle a éclaté comme une bombe dans les milieux fédéraux. Originaire du Locle, M. Dubois était âgé de 49 ans. Depuis 1949, il était chef du service juridique et substitut du procureur de la Confédération. Il fut nommé procureur en juillet 1955. Chef dynamique, très apprécié au Palais fédéral, M. Dubois était appelé à jouer un rôle délicat au centre de la guerre froide que se livrent les agents des services de renseignements. D'un caractère très ouvert, extériorisant facilement ses sentiments, M. Dubois a été victime d'imprudences verbales qui ne pardonnent pas dans sa position. Sentant la suspicion peser sur lui, accablé, nerveux, le procureur de la Confédération s'est donné la mort avec un revolver dans les combles de son domicile.

**TORSA** TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS  
 CARROSSERIE SIERRE & SION

## ÉTRANGER

### Un chef du FLN se suicide

Me Ali Boumedjel, chef du Front de libération nationale du secteur Alger-Sud, arrêté le 11 février dernier s'est suicidé hier à El Biar où il était détenu.

### Le sort tragique des réfugiés hongrois

Au cours d'une conférence de presse tenue hier, M. Auguste Lindt, haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, s'est déclaré inquiet et déçu parce que les pays auxquels il a été demandé combien ils pourraient recevoir de réfugiés hongrois n'ont pas encore répondu.

# SPORTS • SPORTS • SPORTS • SPORTS

## FOOTBALL

### Championnat suisse

#### Ligue nationale A :

Chaux-de-Fonds - Bellinzona	3-0
Lausanne - Urania	2-2
Lugano - Chiasso	4-1
Servette - Grasshoppers	1-5
Winterthur - Bâle	0-1
Zurich - Schaffhouse	1-2
Young-Fellows - Young-Boys	0-1

#### Ligue nationale B

Berne - Thoune	4-0
Bienne - Malley	2-1
Bruhl - Saint-Gall	1-0
Fribourg - Granges	2-3
Longeau - Cantonal	4-1
Soleure - Lucerne	1-0
Nordstern - Yverdon	1-3

#### 1ère ligue :

La Tour - Boujean	2-4
Berthoud I - Monthey I	1-0
Forward I - Vevey I	1-1
Martigny I - Montreux I	9-0
Sierre I - Sion I	0-7
International - Payerne	1-1

#### Deuxième ligue

Saint-Maurice I - Sion II	2-0
U. S. Lausanne I - Visp I	9-1
Saint-Léonard I - Villeneuve I	2-2
Aigle I - Chippis I	4-4
Sierre II - Vevey II	1-1

#### Troisième ligue

Brig I - Raron I	1-11
Châteaufort I - Ardon I	3-3
Chamoson I - Vétroz I	4-2
Saxon I - Grône I	3-1
Vernayaz I - Muraz I	6-0
Martigny II - Leytron I	1-6
Collombey I - Monthey II	2-2

#### Quatrième ligue

Granges I - Salgesch II	5-2
Steg I - Steg II	4-2
Sion III - Evolène I	6-0
Bramois I - Ayent I	2-0
Fully II - Saint-Léonard II	6-1
Grimisuat I - Conthey I	1-2
Lens II - Lens I	0-4
Collombey II - Saint-Gingolph I	0-6
Troistorrents I - Muraz II	
Bagnes I - Orsières I	2-1
Evolène I - Sion III	1-1
Bouveret I - Vernayaz II	6-1

#### JUNIORS A (groupe interrégional)

Signal I - Martigny I	7-3
-----------------------	-----

#### Premier degré

Salgesch I - Saxon I	1-0
Chamoson I - Sion I	2-2

#### Deuxième degré

Sion II - Lens I	1-1
Ardon I - Saxon I	8-4
Vétroz I - Châteaufort I	0-6
Leytron I - Grimisuat I	3-0
Vernayaz I - Saint-Maurice I	1-2

### Un réveil terrible !

## Sierre - Sion 0-7

(mi-temps 0-5)

Eh bien ! nous n'avons jamais vu un derby pareillement ouvert et surtout se terminer par un score aussi impressionnant. C'est dire que de nombreux pronostics auront été renversés et que le réveil du WM séduisois face au traditionnel verrou sierrois restera longtemps en mémoire des quelque 2 000 spectateurs qui l'ont suivi en cette magnifique après-midi de printemps que rien ne laissait présager non plus. Le jeu fut souvent sec et certains accrochages en seconde mi-temps auraient dû être évités parce que plus inutiles que jamais : mais M. Emmenegger (Bâle), arbitre de ligue nativante, a sévèrement tenu le jeu bien en mains, avertissant simultanément Beysard et Walter en première mi-temps, puis en expulsant Loyer (après avertissement également) en seconde mi-temps.

Voici les équipes en présence :

**Sierre** : Rouvinet ; Favre, Lietti ; Loyer, Beysard, Zufferey ; Roussey, Camporini, Christen, Allégroz, Pannatier.

**Sion** : Panchard ; Stuber, Héritier, Medlinger ; Walter, Humbert ; Pittet, Gohl, Mitschke, Balma, Jenny.

#### L'histoire des sept buts

A la 17e minute, l'histoire se termine inutilement la balle aux pieds : lorsqu'il se décide à la passer à Rouvinet, Mitschke profite d'une hésitation du gardien local pour loger le cuir au bon endroit. Ce but — certes chanceux — fut suivi d'une minute plus tard, par un splendide coup de tête

## Scores impressionnants à Martigny et à Sierre

victorieux de ce même Mitschke sur un retourné assez inattendu de Medlinger. Nous en sommes donc à 2-0 pour Sion ; le sort de ce match est ainsi joué en moins de deux minutes, car jusque-là l'équilibre des forces était assez égal et les Sierrois tentèrent affichien leur chance que les Séduois, ceux-ci aussi bien néanmoins une volonté de vaincre beaucoup plus nette que ces derniers dimanches.

Il n'en fallut pas davantage pour donner des ailes au leader : à la 28e minute, Balma profite d'une nouvelle mésentente au sein de la défense locale pour inscrire le numéro 3.

Pittet, qui fut déjà à l'origine du but précédent et qui s'affirmera comme le meilleur homme sur le terrain en pratiquant un « tourbillon » diabolique, méduse littéralement les arrières sierrois et loge finalement la balle au fond des filets de Rouvinet en utilisant un angle extrêmement réduit avec l'aide du montant gauche (29e). En dix minutes environ, le score s'élève à 4-0 en faveur de Sion.

Le 5e but, marqué par Mitschke à la 34e minute n'a été accordé par l'arbitre que sur réclamation de Pittet, le ballon ayant frappé l'intérieur de la transversale et étant revenu en jeu.

Disposant d'une avance considérable au repos, Sion se contenta de contrôler les opérations en seconde mi-temps ; mais à la 11e minute, Pittet concrétisa impeccablement une ouverture très précieuse de Balma, qui lui aussi fit une partie remarquable.

Après avoir gentiment fermé les yeux sur deux fautes commises dans le rectangle des 16 mètres, l'arbitre en sanctionna finalement une troisième commise aux dépens de Balma et Mitschke ne manqua pas son pénalty quatre minutes avant le coup de sifflet final.

#### Commentaires

Cette journée se termine favorablement pour le F. C. Sion puisqu'il remporte non seulement une très belle victoire face à son vieux rival, mais aussi parce que Vevey a laissé un point à Morges et que Monthey s'est fait battre à Berthoud. Nous nous plaisons à reconnaître que toute l'équipe — même si elle a eu la tâche relativement facile — s'est comportée de manière très méritoire et que les avantés — en particulier — ont trouvé un bel allant.

Quant au F.-C. Sierre, mis en confiance par ses deux récentes victoires, il a peut-être trop osé et s'est laissé surprendre ; loin de nous l'idée de lui jeter la pierre, car nous avons pu assister à un match très ouvert, dont le score final est tout de même un peu sévère pour les vaincus du jour. P. M.

#### Les « Canaris » à la dérive...

## Martigny - Montreux 9-0

Stade municipal de Martigny, 1500 spectateurs, temps nuageux, alternant avec éclaircies, bise froide. Arbitre : M. Huggenberger, Berne qui vit sa tâche facilitée par l'excellent comportement des 22 joueurs. Ce fut une symphonie en « grenat », à laquelle nous avons eu l'honneur d'assister hier, le chef d'orchestre Renko tenant la baguette et les premiers violons Coutaz et Cie s'avérant de parfaits exécutants.

Mais voilà, l'œuvre au programme était assez facile et les « canaris », charmants oiseaux à la voix harmonieuse, étaient enroutés oisèux, subissant peut-être le contre-coup du retour des frimas !

En effet, le débat entre les deux « M. S. » tourna très vite à l'avantage des Valaisans, malgré le départ en avant des Vaudois. Par respect de la vérité, disons que les « canaris » alignèrent à Martigny une équipe avec pas mal de remplaçants. Cela n'excuse pas tout, mais avec cette défaite Montreux navigue en des eaux bien agitées et nous doutons qu'il puisse s'en sortir.

Martigny, lui, par contre, poursuivant sur sa lancée, a fait un excellent match. Pourtant, au début, il fut craintif et nerveux, redoutant avec raison un adversaire assoiffé de points. Martigny joue présentement le rôle qui lui est dévolu parmi les grands de la première ligue, se hissant aujourd'hui, par sa volonté, au troisième rang, résultat que l'on n'osait pas espérer, il n'y a pas si longtemps.

#### LE MATCH

Équipes en présence : Montreux : Borloz ; Borcard, Pandiani ; Bleul, Schneider, Garbani ; Braita, Rossetti, Hartmann, Lavanchy, Rudaz. Ajoutons que Bleul, blessé en première mi-temps, fut remplacé par Reinhard.

Martigny : Contat ; Martinet, Manz, Grand ; Renko, Giroud II ; Reymondeulaz, Sarrasin, Coutaz, Petro, Giroud III.

La partie débute par des attaques des visiteurs qui cherchent visiblement à créer la surprise. Martigny est nerveux mais contient bien. Sou-

dain, l'ailier gauche Giroud III, très actif, reçoit une magnifique passe en profondeur ; un sprint et un tir que le gardien repousse faiblement ; Sarrasin surgit et marque sans bavure à la deuxième minute déjà.

Montreux n'est pas découragé par ce coup de sort et repart à l'attaque mais la défense d'Octodure veille. Petit à petit le vent tourne. C'est ainsi que sur une nouvelle attaque de la gauche, Coutaz, à la 18e minute reprend une balle repoussée par le gardien, portant le score à 2 à 0. Le même Coutaz, redoutable tireur, marque encore à la 21e minute par un beau shoot dans le coin droit. Le monologue reprend et Sarrasin score encore, à la 30e minute, d'un beau tir. 4-0. C'est au tour de Reymondeulaz alors, qui, par sa vitesse sème la défense vaudoise, évite le gardien sorti à sa rencontre et porte la marque à 5 à 0 pour ses couleurs.

Dès la reprise on peut dire qu'il n'y a plus qu'une seule équipe sur le terrain et Coutaz augmente le score de jolie façon en feignant admirablement les arrières pour shooter inéparablement, ceci à la 48e minute. Ensuite, c'est au tour de Giroud III de battre le gardien visiteur puis de nouveau Coutaz — 4 buts — d'aggraver le score pour terminer par Reymondeulaz à la 79e.

Quand on aura dit qu'à plusieurs reprises la barre et les montants sont venus au secours du gardien visiteur, tout comme un magnifique coup de tête de Renko, qui a frisé d'un rien la latte, on aura résumé la domination de Martigny sur son malheureux adversaire. L.

## Sierre II - Vevey II 1-1

(mi-temps 0-1)

Sierre II : Sartorio ; Rubin, Gillioz ; Cina, Schneider, R. Salamin ; F. Zufferey, Locher, Simili, Bonvin, Brunner.

Arbitre : M. Huber (Thoune).

C'est Vevey II qui a ouvert la marque à la 41e minute de la première mi-temps, après une longue période de domination.

Après le repos Rubin a manqué la réalisation d'un pénalty en tirant sur le gardien qui mit en corner (18e) ; mais à la 26e minute, Simili réussit tout de même à égaliser.

## Gros intérêt pour les demi-finales de Coupe le lundi de Pâques

Il y a deux ans encore, le lundi de Pâques était traditionnellement réservé à la finale de la Coupe suisse : c'est pour des raisons financières que l'on a depuis lors, fixé les demi-finales ce jour-là. La finale est, de toute manière, une bonne affaire, quel que soit le tour où elle a lieu. Le 22 avril, grand choc à Berne entre La Chaux-de-Fonds et Grasshoppers (les deux détenteurs de la Coupe ces deux dernières années) : de leur côté, Lausanne-Sports et Nordstern s'expliquent à Bâle où l'équipe vaudoise est très populaire.

## SUR LES STADES, LES PISTES ET LES ROUTES...

- En match international de football à Lisbonne, la France a battu le Portugal par 1 à 0 (but marqué par Piantoni) ; à Nantes, la France B et le Portugal B ont fait match nul 1 à 1.
- C'est l'Italien Nencini qui a gagné le tour cycliste de la Calabre.

- Les skieurs suisses se sont distingués aux Etats-Unis : Frieda Dänzer en remportant une course devant T. Leduc (France), R. Marchelli (Italie) et P. Frandl (Autriche). De leur côté, Roger Staub et Roland Blaesi se sont classés respectivement deuxième et troisième derrière l'éternel premier Toni Seiler (Autriche) et devant son compatriote Anderl Molterer.
- C'est le duo Fangio-Behra qui a gagné les Douze Heures de Sebring.

## Finale du championnat suisse aux engins

Cette finale aura lieu le 6 et 7 avril, dans la grande salle du Comptoir suisse, à Lausanne, qui peut contenir 8.000 spectateurs. On peut être assuré d'un succès sans précédent, car nombreux seront les sportifs qui viendront de Suisse alémanique et des cantons voisins pour assister à ce qui est indiscutablement un des grands spectacles du sport suisse ; le sport y confine à l'art.

## SKI

### Les skieurs de Verbier à l'honneur

Au Grand Prix de Montreux, les skieurs du ski-club « Alpina », de Verbier, se sont particulièrement mis en évidence puisqu'ils ont remporté le challenge du général Guisan, mis en compétition pour la première fois afin de récompenser le meilleur coureur ayant pris part à cette course aussi qu'au slalom géant de Médran ; Ami Giroud (5e au slalom) est deuxième dans ce classement combiné et Milo Fellay quatrième ; de plus, le ski-club « Alpina » occupe la première place au classement inter-clubs.

Nous félicitons qui chaleureusement les coureurs de Verbier qui maintiennent toujours bien haut le flambeau de leur belle station.

## IVe Derby du Luisin

Le IVe Derby du Luisin, organisé par l'actif ski-club de Luisin, a donné les résultats suivants :

**Dames juniors** : 1. M. Gritti, Villars, 2' 2" 4 ; 2. C. Eceur, Champéry.

**Dames seniors** : 1. A. Kohli, Villars, 1' 55" 2.

**Dames seniors II** : M. Zimmermann, Champéry.

**Messieurs juniors** : 1. Régis Pitteloud, Agettes, 2' 0" 2 ; 2. M. Mathey, Salvan, 2' 2" 2 ; 3. Cl. Bonvin, Vex, 2' 10" ; 4. M. Gissing, Salvan ; 5. R. Berruex, Villars.

**Messieurs seniors I** : 1. N. Kalbermatten, Saas-Fee, 1' 58" 2 ; 2. R. Mayoraz, Hérémence, 2' 2" ; 3. J.-N. Derivaz, Salvan, 2' 5" ; 4. N. Mathey, Salvan, 2' 6" ; 5. R. Solioz, Morgins, 2' 8" .

**Messieurs Elite** : 1. M. Cherix, Illiez, 1' 55" (messieurs seniors de la journée).

**Messieurs temps de la journée** : 1. F. Carron, Verbier, 2' 10" ; 2. A. Tornay, Martigny, 2' 20" .

La longueur de ce slalom géant était de 1600 m. avec 550 m. de dénivellation et 38 portes.

## La « Coupe du Dolent » à la Fouly

Voici les principaux résultats du concours organisé par le Ski-Club Val Ferret à La Fouly, le mardi 19 mars, par un temps splendide. Quatre challenges étaient en compétition.

**Fond** - Juniors : 1. Davoli Alain, Val Ferret, 22'46" ; 2. Davoli Roland, Val Ferret, 25'14" ; 3. Darbellay J. Marcel, Val Ferret, 25'26" .

**Seniors** : 1. Darbellay Oscar, Val Ferret, 35'55" ; 2. Solioz René, Morgins, 37'58" ; 3. Lorisa Bernard, Val Ferret, 43'19" , etc.

**Slalom géant** - Juniors : 1. Darbellay Daniel, La Chaux-de-Fonds, 4'46" ; 2. Troillet Ulrich, La Chaux-de-Fonds, 4'48" 4/5 ; 3. Luy Edouard, Morgins ; 4. Thétaz Willy, Val Ferret ; 5. Davoli Roland, Val Ferret ; 6. Sarrasin Philippe, Val Ferret, etc.

**Seniors** : 1. Solioz Sylvain, Morgins, 3'38" 2 ; 2. Darbellay Laurent, Champex-Ferret, 3'49" 4 ; 3. Darbellay Oscar, Val Ferret, 4'42" 3 ; 4. Solioz René, Morgins, 4'59" ; 5. Guex-des-Combes Gérard, Champex-Ferret ; 6. Lovisa Bernard, Val Ferret ; 7. Rausis Georges, Val Ferret ; 8. Droz Louis, Val Ferret, etc.

**Classement par équipe** : 1. Ski-Club Champex-Ferret, 13'24" 3 ; 2. Ski-Club Morgins, 13'35" 1 ; 3. Ski-Club Val Ferret, 15'24" . D.

## Dimanche, IXe Derby de Thyon

C'est donc dimanche 31 mars 1957 que le ski-club de Sion organise sa classique course de printemps sous la forme d'un slalom géant qui obtient toujours un très grand succès sur les belles pentes de Thyon où la neige se trouve encore en quantité amplement suffisante et d'excellente quantité.

Une centaine de coureurs venant de Saas-Fee, de Zermatt, de Verbier, de Champéry, de Salvan, de Genève, d'Illiez, de Brigue, de Viège, de Crans et de Montana y prendront part.

Nous verrons notamment en action : Marguerite Zimmermann, Champéry ; Michèle Cantova, Villars ; Rose-Marie Asper, Genève ; Sophie Bonvin, Crans et surtout Ginette Chevey, la détentrice du challenge attribué au meilleur skieur 1er des dames.

De plus, Fernand Grosjean, Genève ; Milo Fellay, Verbier ; Jean-Maurice Trombert, Illiez ; Andreas Hefti, Lausanne et enfin Michel Carron, Verbier, qui, l'an dernier, comme junior, effectua le meilleur temps absolu de la journée, se mesureront avec leur brio habituel.

Ce slalom géant promet donc d'être très intéressant à suivre : un service de cars avec départs dès 6 heures, vous permettra de vous rendre sur place à temps pour assister au premier départ fixé à 10 heures.

# au fil de la semaine

## LA MODE 1957 A CHOISI LA LIBERTE...

...ainsi s'expriment les couturiers parisiens, en présentant leurs collections. Cette mode nouvelle, capricieuse, jeune et si féminine, donne à chacune de vous, Mesdames, la « liberté » de s'habiller selon sa silhouette: ligne fourreau ou vaporeuse, tailleurs, robes, tricots, jupes, blouses multicolores, tout cela respire le printemps et c'est un reflet de ces jolies choses créées pour la joie de la femme que vous apporte le catalogue « Ouverture de saison » que nous venons de lancer sur les ailes du printemps.

Encore quelques jours de patience et vous connaîtrez, Mesdames, la mode 1957 en assistant à la présentation de la collection printemps été, que les Grands Magasins A l'Innovation S.A. à Martigny ont réunie à votre intention et qui reflète les diverses tendances des grands couturiers français et italiens.

Réservez donc d'ores et déjà votre après-midi ou votre soirée de mercredi 3 avril, au défilé « Ouverture de saison » Innovation.

## DEPUIS 50 ANS...

Innovation présente la mode nouvelle. Que de chemin parcouru depuis 50 ans ! On ne saurait coiffer à nouveau les chapeaux éperonnés du début du siècle qui succombaient sous le poids des guirlandes de fleurs, des rubans et des plumes. Le visage pâle et le regard languoureux des élégantes de 1907 disparaissent sous ces « Jardins fleuris ». Contrastante, la mode 1957 se dessine en hauteur, prolongeant la silhouette fluide et élancée. Peu de garniture, si ce n'est de l'organza ou du tulle drapé et pour le genre sport : boucle et rubans de gros-grain. Chaque époque a sa mode bien à elle, sa mode qui fait de vous, Mesdames, les plus ravissantes des femmes.

Notre rayon de mode vous donnera un aperçu des créations parisiennes, au cours du défilé « Ouverture de saison » de mercredi prochain 3 avril.

## LE PRINTEMPS EST LA...

Il est dans l'air, dans le chant des oiseaux, il se reconstruit à ces mille signes avant-coureurs, à cette joie de vivre qui est dans nos cœurs, mais il est surtout défi-

nitivement installé dans les vitrines et à tous les rayons des Grands Magasins A l'INNOVATION S.A. à Martigny.

Sitôt franchi le seuil de nos magasins, vous respirerez le printemps : tissus aux impressions inédites et aux coloris mode nouvelle, chapeaux dernière créations de Paris, manteaux mi-saison, tailleurs, robes, tricots, jupes, blouses multicolores, tout cela respire le printemps et c'est un reflet de ces jolies choses créées pour la joie de la femme que vous apporte le catalogue « Ouverture de saison » que nous venons de lancer sur les ailes du printemps.

## CHOISISSEZ DES A PRESENT...

vos tissus de printemps dans la sélection des toutes dernières nouveautés pour costumes, deux-pièces et manteaux mi-saison que nous venons de recevoir. Notre rayon de lainage vous propose entre autres :

« ROCK-AND-ROLL », un beau lainage à disposition nouvelle de rayures, qui sera apprécié par les jeunes filles modernes pour la confection de pantalons et jupes. Largeur 110 cm., le mètre 9.90.

NATIK DE PARIS, un superbe tissu pure laine uni, pour costumes et manteaux. Coloris : mandarine, ficelle, ciel lac, royal. Largeur 110 cm., le mètre 22.50.

Et si vous désirez confectionner vous-même une robe nouvelle sans grands frais ni difficultés, consultez le dernier catalogue de patrons RINGIER et confiez le tissu que vous avez choisi à notre coupeuse qui vous le coupera gratuitement.

## CONFORT - ELEGANCE...

chaussant parfait, choix facile, sont les formules de Pré-Sélection chaussures Innovation qui vous assure le triple plaisir

- de voir tout d'un coup d'œil
- de choisir mieux en peu de temps
- d'avoir des chaussures bien à votre goût.

MADAME, vous admirerez les lignes parfaites des créations de ce printemps.

MONSIEUR, les fabricants ont pensé à votre confort autant qu'à votre élégance.

ENFANTS, vous serez fiers de porter les coquets modèles de Pré-Sélection Innovation.

## POUR FETER LE RENOUVEAU DU PRINTEMPS...

...donnez un nouvel ébat à vos ensembles à fleurs, vos meubles de jardin, barrières, volets, etc.

...Mais si vous voulez être assurés d'un travail parfait, utilisez les vernis pour tous usages : NU-ENAMEL, nouvelle fabrication à base de titane et silicène. Les vernis NU-ENAMEL

- résistent aux chocs et aux intempéries
- sont insensibles aux acides
- ne laissent pas de traces de pinceau
- ont un grand pouvoir recouvrant
- sont économiques.

En vente à notre rayon Ménage.

## IL N'Y A PAS SEULEMENT QUATRE OU CINQ TYPES D'HOMMES...

...mais des dizaines, c'est pourquoi notre rayon de Confection pour messieurs peut vous présenter, grâce à INOMETRIC, un modèle de costume qui vous habille à la perfection, quelle que soit votre conformation.

Le costume que vous choisirez sera confectionné à vos mesures exactes et vous pourrez sélectionner dans notre collection de tissus la coupe de lainage que vous préférez.

# innometric

ne réserve aucune déception, il exclut la « série » et est à la portée de chacun par ses prix avantageux.

## UN RAYON DE SOLEIL...

sur vos jambes... C'est le merveilleux

bas PERLON « SUNSHINE »

Ce bas de marche 51 gauges, 30 deniers, est traité au procédé « Semperfix » qui assure une souplesse, une élasticité extraordinaire et une solidité remarquable. Cette résistance aux fils tirés évite les mailles coulées. Les bas SUNSHINE vous dureront donc plus longtemps.

Venez assister Mesdames, à la démonstration du sensationnel bas Perlon « SUNSHINE », de jeudi 28 au samedi 30 mars.

LE bas Perlon « SUNSHINE » coloris mode, ne coûte que Fr. 5.90.

## LORSQUE L'ENFANT PARAIT...

Non seulement il faut penser aux langes, mais tout un petit monde se crée autour de lui. La chambre idéale de bébé doit être claire, ensoleillée et contenir un minimum de meubles pour être facile à nettoyer. Le berceau ou petit

lit est placé devant la fenêtre : la commode à langes contient, dans ses tiroirs, la layette et les objets de toilette. Un pare, une chaise transformable complètent le mobilier. Le point crucial dans la chambre de bébé, c'est le choix du berceau.

Aussi, désirant aider les jeunes mamans dans leur choix, le département Baby ameublement Innovation organise une

## Exposition « TOUT POUR BEBE »

groupeant moises, couchettes, berceaux pour ses premiers rêves, voitures et poussettes pour ses promenades, pare et youpa-là pour ses premiers pas, ainsi qu'une multitude d'accessoires pour son hygiène et son confort.

Jeunes mamans, confiez-nous vos soucis, nous vous aiderons à les résoudre.

## DIRECTEMENT DE HOLLANDE...

Nous venons de recevoir un assortiment de rosiers sélectionnés.

Par leur floraison prolongée, la beauté et le parfum de leurs fleurs, ces rosiers seront sans conteste le plus bel ornement de votre jardin.

Chaque plan est livré dans un emballage plastique très soigné avec notice de culture illustrée.

Rosier à grande fleur (églantine) ou rosier polyantha (fleurs en bouquet, rouge, rose ou orange, à mettre en terre jusqu'à mi-avril, le plan Fr. 1.35. Ces rosiers peuvent être commandés par écrit ou par téléphone (026) 6 18 55 à notre Dépt. ventes par correspondance.

(Communiqué INNOVATION)

**CORBILLARD-AUTOMOBILE**

**CERCUEILS**

**COURONNES**

**TRANSPORTS INTERNATIONAUX**



**Pompes funèbres**  
**Marc CHAPPOT**  
Martigny-Ville  
Tél. 026 / 6 14 13

## SALON DE COIFFURE

Dames et Messieurs à remettre à CHARRAT (Valais). — Seul salon dans la localité. Prix avantageux.

Offres à Madame Lina Warpelin, FULLY (Valais).

Le fumier pulvérisé

# COFUNA

remplace le fumier de ferme  
**le plus ancien.**  
**le plus indispensable des engrais**

Importateur : **Georges Gaillard, engrais, Saxon**  
Téléphone (026) 6 22 85  
En vente chez les commerçants de la branche

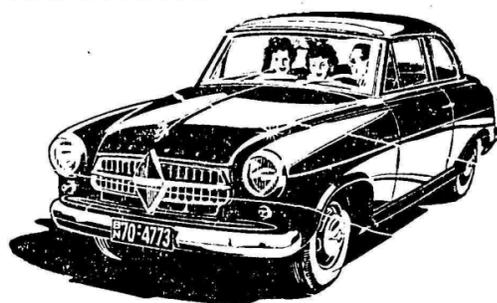
# Stella Filtra

la cigarette Maryland douce et racée  
au filtre vraiment efficace



Fr. 1.—

## BORGWARD — ISABELLA



Préférée des Dames et estimée des Messieurs à cause de son élégance incomparable, de son tempérament et de ses qualités exceptionnelles de tenue de route.

Isabelle la voiture idéale... la voiture demandée...

LIMOUSINE	4,5 places 8/60 CV DIN Vitesse 130 km/h. 4 vitesses entièrement synchronisées	Fr. 9.900.—
TOURING-SPORT	8/75 CV DIN Vitesse 150 km/h.	Fr. 11.200.—
COUPE-LUXE	8/75 CV DIN Vitesse 150 km/h.	Fr. 15.900.—

**AGENCE:**  
**NEUVERTH & LATTION, Garage ARDON**

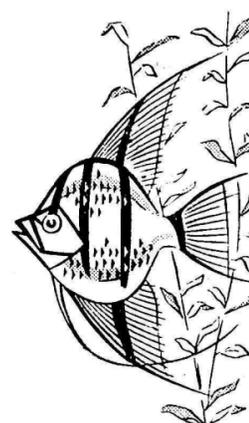
# HUMUS BENY

Plantes fortes — Belles récoltes  
Toutes cultures — 35 ans de succès

L. Collagnoud, Vétroz - Fédération V.P.L. Sion.

# CUIR imperméabilisé

au **Woly** Sil-Fix



L'invention des silicones, cette prodigieuse conquête moderne, a conduit grâce au procédé Sil-Fix à une véritable révolution en matière d'imperméabilisation des cuirs.

**Le cuir traité au Sil-Fix reste toujours souple et poreux**

Le cuir se compose d'un réseau inextricable de fibres, isolées les unes des autres par une enveloppe d'air. Or, le Sil-Fix WOLY les recouvre d'une fine pellicule qui repousse l'eau tout en laissant les pores du cuir intacts. L'eau ne pénètre plus entre les fibres, de sorte que celles-ci ne peuvent plus se gonfler et s'agglomérer, ni durcir et se fendiller. Le Sil-Fix préserve de l'humidité les interstices remplis d'air qui séparent les fibres. Le cuir respire ainsi tout à son aise et conserve ses qualités naturelles d'isolant. Les pieds sont toujours au sec et à l'abri du froid.

**Une imperméabilisation immédiate n'est pas toujours possible...**

Le cuir des chaussures militaires et de sport est souvent très gras. Le Sil-Fix n'agit en pareil cas que lorsque quelques jours d'usage ont débarassé le cuir de tout excès de graisse. Appliquez alors généreusement le Sil-Fix. Pour l'entretien quotidien des chaussures, employez de préférence soit la Silcrème WOLY au silicone en pots, soit la crème WOLY-Cristal, adaptée elle aussi à l'imprégnation Sil-Fix.

WOLY-Sil-Fix, le flacon original	Fr. 2.25	En vente dans les magasins de chaussures et chez le cordonnier.
WOLY-Silcrème, le pot	Fr. 1.40	
WOLY-Cristal, la boîte	Fr. -.95/1.15	

Fabricant: A. Sutter, produits chim.-techn., Munchwilen (Thurg.)

On cherche un **aide de bureau** apprenti accepté. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres écrites jusqu'à fin mars à la **Coopérative Florecaf, Fruits et Légumes à Saxon.**

A vendre **camion Mercedes-Diesel** 23 CV basculant 3 côtés, 1 tonne, moteur neuf. Année de construction 1952. S'adresser à l'Entreprise Moll et Favre, SAXON.

A vendre, cause départ, belle occasion **Grunder-Diesel** mono-axe avec treuil, char-ruie, porter, ainsi que remorque 2 roues, le tout en parfait état. Prix à convenir. S'adr. : Ch. Croset, Pont de Crochet, Bex, tél. (025) 5 27 30

**Superbe OCCASION**  
Scooter - 150 - 125 cm3, roulé 17.800 km, état de neuf, moteur complètement révisé. Facture à disposition. Roue de rechange. Portage, 2 sièges, imp et ass. 1957 payés. A vendre, cause double emploi. Prix 900 fr. Tél. (027) 2 10 01.

**Apprenti de bureau** cherche place, région Martigny, dans entreprise privée ou banque. Ecrire sous chiffre 68 à Publicitas Martigny.

# MARTIGNY

## Mme Julia Bossonnet

C'est avec consternation que nous apprenons le décès, à l'âge de 65 ans seulement, de Mme Julia Bossonnet, née Bergerand, la défunte, épouse d'Ulysse, avait élevé une nombreuse famille dans le culte de l'honneur et du travail. Elle était une brave maman dans toute la tendre acception de ce mot et son souvenir demeurera lumineux dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue.

Nous présentons à son époux, à ses enfants et à toute la famille éprouvée par ce deuil l'expression de notre profonde sympathie.

## Les assises de l'Union maraîchère suisse

C'est Martigny qui a été choisie pour siège de l'assemblée des délégués de l'Union maraîchère suisse samedi et dimanche. Cette assemblée correspondait avec le 25<sup>me</sup> anniversaire de l'Union. L'assemblée des délégués était organisée par l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, sous la direction de M. Félix Caruzzo. Nos hôtes ont eu l'occasion, après le travail administratif, de visiter les caves Orsat et de faire une excursion dans le verger valaisan.

## Un cheminot blessé

M. Amédée Claivaz a été heurté par une locomotive lors d'une manœuvre. Il a dû être transporté à l'hôpital.

## Un concert unique du Trio de Vienne

Unique quant à la qualité de cet ensemble dont la presse américaine, ne tarit pas d'éloges à son égard et le compare aux meilleurs ensembles de musique de chambre du monde.

Le concert que les trois artistes viennois donneront mardi 26 mars, à l'hôtel de ville, est une aubaine rare qu'aucun ami de la musique digne de ce nom ne doit manquer. L'ensemble est formé de : Otto Portmann, violoniste issu de l'Académie d'Etat de Vienne avec les qualifications les plus brillantes ; il a remporté en 1953 le Prix Gastein, l'un des plus difficiles pour violonistes ; Robert Scheinwein, violoncelliste, sorti bon premier au Concours des jeunes artistes, à Vienne, en 1954 ; c'est un des violoncellistes les plus doués de la génération actuelle ;

Edouard Mrazek, pianiste, diplômé de l'Académie d'Etat de Vienne et ayant des prix aux Concours internationaux d'exécution musicale de Genève en 1949 et Bösendorfer de Vienne, 1951.

Avec de pareils titres de gloire, les Jeunesses musicales de Martigny sont assurées de présenter à leurs fidèles membres et sympathisants comme à tous les musiciens, un concert unique qui terminera en beauté le cycle de tournées nationales de la saison.

Le programme comporte trois trios de Beethoven, Schubert et Schostakovitch. La partition de ce dernier fut écrite durant l'été 1944 et jouée pour la première fois en septembre de la même saison.

A 16 h. 15, une séance est consacrée aux élèves des écoles et colléges (0 fr. 80) ; les membres actifs bénéficieront de l'entrée gratuite.

## Classe 1908

Les contemporaines de la classe 1908 sont priées de se trouver au Tambourin, le mercredi 27 mars, à 20 h. 30.

## LES SPECTACLES

### Mardi 26 mars

7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour — 7 20 Gal réveil — 11 00 Musique d'opéras — 12 00 Cinq fois deux — 12 15 La disquette du curieux — 12 30 Le quart d'heure de l'accordéon — 12 55 Intermezzo — 13 00 Mardi, les gars — 13 10 Les variétés du mardi — 13 30 Pour le 70<sup>e</sup> anniversaire d'Emile de Ribaucourt — 13 50 Don Quichotte à Dulcinée (Maurice Ravel) — 16 00 Au goût du jour — 16 30 Sonate en do mineur (W.-A. Mozart) — 16 50 Mélodies — 17 15 Piano — 17 35 Les petits métiers de Paris — 17 45 Musique de danse — 18 00 Le micro dans la vie — 18 30 Cinéma-zine — 18 55 Le micro dans la vie — 19 25 Le miroir du temps — 19 45 Orchestre — 19 50 Le Forum de Radio-Lausanne — 20 10 Changements d'airs — 20 30 Coquin de printemps — 20 55 En attendant le relais de Paris — 21 00 Re transmission directe du Cabaret des Ambassadeurs — 22 35 Le courrier du cœur — 22 45 Micro-Famille — 23 00 Les Six Jours cyclistes de Zurich.

### Mercredi 27 mars

7 00 Alla marcia — 7 20 Sourire aux lèvres — 8 00 L'Université Radiophonique Internationale — 9 00 Piano — 9 15 Emission radioscolaire — 9 45 Musique de chambre de Mozart et Beethoven — 10 10 Reprise de l'émission radioscolaire — 10 40 Orchestre — 11 00 Obéron (Carl-Maria von Weber) — 11 30 Violon et piano — 11 40 Refrains et chansons modernes — 12 00 Au carillon de midi — 12 55 Orchestre — 13 00 Le catalogue des nouveautés — 13 20 Une belle page : Gandhi — 13 25 Negro spirituals — 13 45 Sonate pour violon et piano en sol mineur (Giuseppe Tartini) — 16 00 Voulez-vous danser — 16 25 Musique printanière — 16 55 Le disque des enfants d'aujourd'hui — 17 00 Jeunes virtuoses — 17 15 Petite histoire de l'automobile — 17 30 L'heure des enfants — 18 00 Orchestre — 18 05 Nouvelles du monde chrétien — 18 20 Jazz aux Champs-Élysées — 18 50 Micro-partout — 19 25 Instants du monde — 19 45 Orchestre — 20 00 Questionnez, ou vous répondez — 20 20 Mélodies sud-américaines — 20 30 Concert symphonique — 22 35 Les Nations Unies vous parlent — 22 40 Petit concert nocturne.

## Age de la vigne et fumures

La vigne, tout comme l'homme, passe par différents stades de croissance. Jeunesse avec l'exubérance que cela comporte, âge adulte, vieillesse.

Il est assez compréhensible que suivant son âge l'aspect de la vigne soit différent.

Ainsi une jeune vigne a besoin de moins d'azote, de plus de phosphore qu'une vigne plus âgée, le phosphore faisant aussi une réserve dans le sol et le bois. La potasse est mieux absorbée par une jeune vigne que par une vieille. La formule qui conviendra le mieux sera le N.P.S.K. 5.8.15 (soit 1 d'azote), 1 1/2 de phosphore, 3 de potasse. C'est aussi la formule pour vignes à végétation normale.

Une vigne plus âgée demandera plus d'azote ; il faut la pousser à la végétation, le cep est plus tourmenté, la circulation de la sève plus difficile. On utilisera alors la formule N.P.S.K. 10.6.21 soit à peu près 2 d'azote, 1 de phosphore et 3 1/2 de potasse. C'est aussi la formule pour vignes à végétation chétive.

Ainsi la technique moderne permet de fumer la vigne simplement, avec sécurité et toutes les chances de succès.

B. Paccolat.



## NOUVELLES BRÈVES

### Accord sur le canal de Suez

A propos de l'information diffusée par l'Agence de presse du Moyen-Orient, contrôlée par l'Egypte, selon laquelle le gouvernement du Caire et le secrétaire général Hammarskjöld auraient réalisé un accord complet sur la question du canal de Suez, on apprend que les entretiens entre le président Nasser et M. Hammarskjöld, sur ce problème, ont permis de trouver une solution raisonnable.

## Les intérêts hypothécaires

Par suite du resserrement durable des disponibilités qui se manifeste sur le marché de l'argent et des capitaux, la tendance à une hausse des intérêts s'est accrue. Alors qu'il y a encore deux ou trois mois il semblait que le taux pourrait se maintenir à 3 1/2 % pour les premières hypothèques déjà constituées et que la hausse de 1/4 % se limiterait aux nouvelles hypothèques, et ceci même pas d'une façon générale, il apparaît maintenant qu'une brèche s'est produite dans la digue contre le renchérissement, et qu'une hausse générale des taux hypothécaires n'est plus qu'une question de temps.

L'agriculture suit cette évolution avec toujours plus de soucis. Le chef du Département fédéral des finances et des douanes, M. Streuli, président de la Confédération, ne déclarait-il pas encore à la session de décembre des Chambres que l'on ne voulait pas attendre pour prendre les mesures voulues que les taux des crédits hypothécaires touchant à l'agriculture et à la construction de logements se soient mis en mouvement, Au moment où la liquidité du marché de l'argent aurait parfaitement permis un abaissement du taux hypothécaire faisaient valoir à ce moment-là qu'une réduction de l'intérêt ferait perdre à l'agriculture les avantages de la stabilité ; aujourd'hui, cet argument ne semble plus aussi probant.

Pour l'agriculture, le niveau des intérêts hypothécaires revêt une grande importance, puisque son endettement hypothécaire seul se chiffre en 1953 à 6,2 milliards (dernier chiffre disponible) et qu'une hausse de 1/4 % correspondrait pour elle à un surcroît de frais de 15,5 millions de francs. Elle est maintenant aujourd'hui également la stabilité des intérêts que les inconvénients de la période actuelle de prospérité industrielle (raréfaction et renchérissement de construction etc.) dépassent pour elle les avantages et que, par conséquent, le pouvoir d'achat que lui confère la vente de ses produits par rapport au coût de ses agents de la production diminue toujours plus. Une haus-

se des taux hypothécaires ne pourrait par conséquent en aucun cas, compte tenu de la situation actuelle des frais dans l'agriculture, être mise à la charge des paysans, mais devrait se traduire par une hausse des prix des produits agricoles.

La « Nouvelle Gazette de Zurich » a publié récemment un article à ce sujet, qui disait entre autres : « Il devrait être possible, si chacun faisait preuve de bonne volonté, d'éviter un renchérissement général du crédit hypothécaire et qu'ainsi se trouve écartée toute menace pour le maintien de la stabilité de notre économie nationale, but essentiel des restrictions de crédit. Cette politique de stabilisation s'impose non seulement parce que l'on n'a pas laissé le marché des hypothèques suivre son cours lorsqu'il aurait été possible de ramener les taux à un niveau inférieur à 3 1/2 %, mais tout autant et même avant tout en vue de lutter contre le renchérissement, lutte au service de laquelle a été instaurée la politique de resserrement des crédits.

## ATHLÉTISME

Après avoir mis au point la liste des records, le comité des athlètes-gymnastes valaisans a adopté un règlement relatif qui permettra de contrôler les nouveaux records et de tenir à jour cette liste. M. Joseph Salzmänn, de Viège, en est le responsable. Il est en même temps le juge-arbitre responsable du canton, secondé par MM. Robert Lehmann, Viège, Erwin Moser, Sierre, Arthur Bovier, Uvrier-Sion et Raymond Philippe, St-Maurice. Toutes les sociétés et les athlètes en particulier devront annoncer leurs manifestations d'athlétisme meetings, etc., au responsable Joseph Salzmänn s'ils ont l'intention de s'attaquer à un record. Si cette manifestation ne figure pas au calendrier officiel (si la manifestation figure au calendrier officiel, le juge-arbitre est convoqué d'office). Pour plus de détails, le règlement donnera tous les renseignements.

En mettant au point le problème des records et en les suivant sérieusement, les athlètes-gymnastes comptent donner un nouvel élan à l'athlétisme valaisan.



Jean-Louis remplace les carreaux, mais rien ne remplacera sa fameuse...



La plus fumée de cette catégorie de prix : preuve de sa qualité !

## VITICULTEURS !

Contre le court-noué, le traitement au

Sulfocalcique 5 %

ou

Véraline 3

au

débourrement



Delaloye & Joliat, Sion

AGENCE AGRICOLE

## Usines Métallurgiques de Vallorbe

cherchent

## Jeunes ouvriers et ouvrières

pour leur fabrication de limes. Travail bien rétribué.

Offres à la Direction.

## Au Cinéma ETOILE

Lundi 25 et mardi 26 :

Un film sensationnel que vous voudrez absolument voir... Le plus terrible « suspense »... Le raid qui a stupéfié le monde ! LES BRISEURS DE BARRAGES, avec Richard Todd. Vous vivrez deux heures inoubliables avec les géants de la R. A. F. qui ont pulvérisé les barrages de la Ruhr, réalisant ainsi le plus grand exploit de la dernière guerre.

Dès mercredi 27 :

Frais, dynamique, franchement amusant, voici une production d'une inépuisable fantaisie... Un nouveau triomphe du cinéma français : PARIS... PALACE-HOTEL, avec Charles Boyer, Françoise Arnoul, Roberto Risso, Tilla Thamar, Georges Chambrat, Louis Seigner et les irrésistibles Raymond Bussières et Dary Cowl. En couleurs.

« Que voilà un film plaisant. Il réhabilite le cinéma français comique dont on commençait à craindre qu'il ne mourût d'une mort peu glorieuse. Tout y est réussi : l'intrigue amusante enlevée avec entrain dans la gaieté, les nombreux gags dont il est farci, le jeu convaincant des vedettes, l'enchaînement des épisodes et jusqu'à la couleur qui est agréable et naturelle. (Feuille d'avis de Lausanne).

N'attendez pas au dernier moment pour enfour

une bonne fumure au

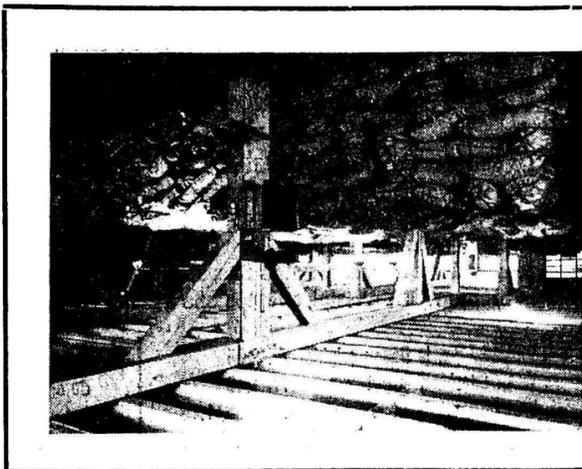
## VITALHUMUS

Grâce à nos vastes entrepôts, nos livraisons sont rapides. Nous ne vous ferons pas attendre.

Conseils et plans de fumure à

MEOC S. A.

CHARRAT





Ami lecteur,

Nous nous proposons aujourd'hui de donner quelques recommandations ayant spécialement trait à la fumure de cultures pratiquées en Valais.

**Le chou-fleur et les tomates sont des cultures exigeantes !**

Ces deux genres de cultures maraîchères exigent de fortes quantités de substances nutritives facilement assimilables, afin de pouvoir produire des légumes prêts à la vente dans les plus brefs délais. Les engrais doivent donc être absolument donnés avant la plantation et enfouis à une profondeur suffisante. Cela est spécialement indispensable dans les endroits où les matières nutritives ne s'enfoncent pas ou mal dans le sol en raison du niveau élevé de la nappe souterraine ou du manque de précipitations. En enfouissant de manière appropriée la fumure de fond, on s'évite la peine de devoir fumer les légumes au pal injecteur. Cette manière de procéder ne nous semble pas rationnelle et n'est du reste pas pratiquée dans les régions d'intense culture maraîchère. Nous recommandons la fumure suivante :

**Surfaces importantes :** 3-4 kg de Nitrate d'ammoniaque, 2-3 kg de sel de potasse à 40% et 2-3 kg de superphosphate par are (100 m<sup>2</sup>) qu'on mélangera peu avant de les épandre : on enfouira soigneusement l'engrais au motoculteur (fraiseuse). En couverture, on donnera encore 3 à 4 semaines après la plantation, 2-3 kg de Nitrate de chaux à l'are.

**Petites surfaces :** 8-10 kg de Nitrophosphate potassique à l'are avant la plantation qu'on enfouira soigneusement. En complément on sèmera en couverture, 3-4 semaines après la plantation, 2-3 kg de Nitrate de chaux par are.

**Les fraises veulent trouver une nourriture toute prête dans le sol.**

Les fraises également se montrent aussi fort exigeantes en ce qui concerne l'approvisionnement du sol en substances nutritives. Malheureusement, on pratique encore trop peu la fumure après la récolte, ce qui fait que les plantes se trouvent dans l'impossibilité de constituer des réserves, ne se développent que faiblement au printemps et s'épuisent rapidement. Nous recommandons de procéder comme il suit :

**Nouvelles plantations :** 2 kg de Nitrate d'ammoniaque, 4-5 kg de superphosphate et 3-4 kg de sel de potasse à 40% à l'are qu'on mélangera et qu'on enfouira en travaillant le sol avant la plantation.

**Plantations en plein rendement :** On épandra 4-6 kg de Nitrophosphate potassique par are au premier printemps. Il faut absolument renoncer à semer le Nitrophosphate potassique au moment de la floraison. C'est alors trop tard ! Immédiatement après la récolte, on donnera encore 2-3 kg de Nitrophosphate potassique ou 2 kg de Nitrate de chaux par are.

**Le fourrage ne croît pas sans engrais dans les prairies !**

Si de nombreuses prairies naturelles ne donnent que de mauvais rendements en Valais, c'est qu'elles manquent de la fumure nécessaire. Malheureusement, on fait aussi beaucoup trop tard les foins en de nombreux endroits ; on ne récolte qu'un fourrage pauvre en matières nutritives, qui ne permet pas d'obtenir un rendement de lait suffisant. Nous recommandons de procéder comme il suit : Les prairies naturelles et les luzernières qui n'ont pas reçu d'engrais de ferme seront fumées, peu avant le début de la végétation avec du Nitrophosphate potassique, l'engrais complet bien granulé. Comme le Nitrophosphate potassique est plus riche en substances fertilisantes que d'autres engrais complets, il suffit déjà d'en semer 4-5 kg par are. En ayant soin de donner cette fumure et de faire suffisamment tôt les foins, avant la floraison des graminées, on obtient un fourrage riche en albumine, qui stimule la production laitière. Nous souhaitons de tout cœur à tous les agriculteurs et vigneron valaisans une année favorable à tous égards. Tous ceux qui auraient encore besoin d'un renseignement n'ont qu'à s'adresser directement au service d'information agricole de la LONZA S. A. à Bâle.

Avec nos meilleurs compliments

Lonza S.A. Bâle  
Tél. (061) 221700



**GRAINES EMERY**

Potagères - fourragères  
Tél. (026) 623 63, Saxon.

**A VENDRE**

pour cause de santé : 1 auto tracteur, un treuil Ruedin, 1 charrie, 1 arrache pommes de terre, 1 herse, 1 appareil à moissonner, le tout en parfait état.

Adresse : Jacques Tintori, Leysin-Village.

**FAVORISEZ  
LE COMMERCE  
NATIONAL**

Organisation complète de  
**TOMBOLA** 100.000 LOTS  
Veuthey fers SAXON  
TEL. 62351 ARTICLES DE FÊTES

Rendez-vous

avec  
le  
printemps



Les belles journées printanières verront Corine avec son ravissant costume en flanelle laine. Jaquette droite et jupe plissée. Se fait de 60 à 105 cm.

Gr. 60

**57,-**

+ augm. 3.- par 5 cm.

naturellement

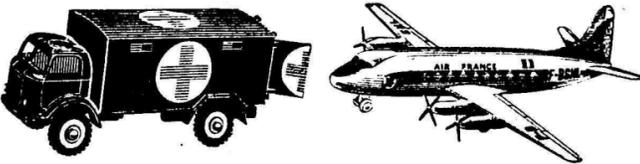


MARTIGNY

3 étages de vente.

Nouvel arrivage de

**DINKY - TOYS**



SION

**Cinéma**

Lundi 25 et mardi 26 :  
Le raid qui a stupéfié le monde !  
**Les briseurs de barrages**  
Dès mercredi 27 :  
Un nouveau triomphe de la production française :  
**Paris... Palace-Hôtel**  
avec Charles Boyer et Françoise Arnoul.



**Salle de l'Hôtel de Ville, Martigny**

Mardi 26 mars, à 20 h. 30  
(matinée pour écoles et collèges, à 16 h. 15)  
Les Jeunesses musicales de Martigny présentent

**LE TRIO DE VIENNE**

(violin, violoncelle et piano)

Au programme : Trios de Beethoven, Schubert et Schostakovitch  
Prix des places : Fr. 1,50 - 2,50 - 3,80 — Ecoles 0,80 — Membres actifs, entrée gratuite.

**Chalet Café-Restaurant**

Art. 1100 n. Valais central, à vendre, pour cause imminente. Convientrait éventuellement pour colonie de vacances.

Faire offres écrites chiffres P 4047 S à Publicitas Sion.

**MONTHEY**

Nous construisons pour le 1er avril resp. 1er juillet 1957,

**des IMMEUBLES avec APPARTEMENTS et GARAGES**

Tout confort. Chauffage par rayonnement. Chambres à lessive ultra-modernes.

1 pièce et hall depuis fr. 1.320 par an  
2 pièces et hall depuis fr. 1.560 par an  
3 pièces et hall depuis fr. 1.920 par an  
Garages à fr. 360 par an plus chauffage et eau chaude.

Pour tout renseignement s'adresser à :  
M. G. Pattaroni, notaire, Monthey  
Tél. 4 21 22 ou  
Bau A. G. Talacker 41, Zürich 1,  
Tél. (051) 27 23 38 ou  
M. A. Bürgler, retraité, Closillon,  
Tél. 4 21 23.

**VENTE AUX ENCHÈRES publiques**

La S. A. du Tramway de Martigny-Bourg à Martigny-Gare

exposera en vente par voie d'enchères publiques qui se tiendront à l'Hôtel des Trois Couronnes à Martigny-Bourg.

le 1er avril 1957, à 17 heures  
**son dépôt**

sis sur la place Centrale de Martigny-Bourg.

Le prix et les conditions seront communiqués à l'ouverture des enchères.

Martigny-Bour le 22 mars 1957.

p. o. Edmond SAUTHIER,  
notaire.

**Dentiers**

Réparations rapides de votre dentier : pose de dents en or : prix modérés.

E. Mottier, mécanicien-dentiste, Les Buissons 48, Rue du Petit Chasseur, SION.

**Dix francs**

1 réveil de qualité fabrication suisse ! avec cadran lumineux 12. Montres étanches, antichocs depuis Fr. 40.- Envoi sans frais.

Ferd. Nicole, horloger, Apples - Tél. 7 12 51.

**FUMIER BOVIN**

Prix spéciaux par grande quantité. Rendu par camion remorque.

Tardin, Transports, La Roche, Frbg  
Tél. (037) 3 21 22.

**Offres et adresses sous chiffre**

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention : « offres écrites » ou s'adresser par écrit, etc...

**Caisse d'Épargne du Valais**



Direction à Sion, agences dans les principales localités du canton

Capital et réserves Fr. 4.000.000.-  
Bilan Fr. 66.800.000.-

Reçoit des dépôts : en compte épargne 2 1/2 %

En Obligation à 3 ans à 3 1/4 % à 5 ans à 3 1/2 %

et sous toutes autres formes aux conditions les plus favorables

● LES DÉPÔTS EN CAISSE D'ÉPARGNE BÉNÉFICIENT D'UN PRIVILÈGE LÉGAL ●

On cherche à louer un petit chalet

avec confort (4 lits) pour le 15 juillet au 15 août dans les environs de Salvan-Les Marécottes.

Faire offres avec prix sous chiffre PL 33451 L à Publicitas Lausanne.

Bureau de Martigny demande pour le 1er mai

**sténodactylo**

capable et consciencieuse. Débutants acceptés.

Prière de faire offres avec présentation de salaire sous chiffre P 4195 S à Publicitas, Martigny.

LISEZ attentivement les petites annonces

# L'ACTUALITÉ VALAISANNE

CHARRAT

## Soirée de la Gymnastique

La société de gymnastique « L'Helvétia » de Charrat donnait dimanche sa soirée annuelle.

Un programme très varié, fourmillant de trouvailles ingénieuses et originales, enchantant un public enthousiaste qui ne ménagea pas ses applaudissements.

Ouvrons ici une parenthèse pour regretter l'exiguïté de la salle; ce local ne répond plus aux exigences actuelles et nous estimons que sa grandeur devrait être au moins doublée. L'administration communale se doit d'étudier cette question sans retard en étroite collaboration avec les sociétés intéressées.

Ceci dit, revenons aux productions parmi lesquelles nous avons noté des numéros relevant de la meilleure tradition du music hall. En effet, la formule adoptée consistant à faire alterner les exercices de gymnastique avec des évocations gracieuses ou franchement comiques a tout notre agrément. Nous constatons avec plaisir que si les rangs des pupilles et pupillettes sont toujours aussi fournis, ceux des actifs bénéficient cette année d'un apport réjouissant de nouveaux adeptes qui ne jouent déjà plus les figurants! Ces jeunes gens de la garde montante, sollicités de tous côtés par d'autres activités sportives, ont compris la valeur primordiale d'une culture physique de base et les vertus d'un entraînement rationnel. Le but de la gymnastique n'est pas de créer des vedettes spécialisées et inutiles mais de donner aux jeunes les armes nécessaires pour affronter le dur combat de l'existence. Ainsi préparés, ils pourront mieux exercer leur métier d'hommes.

Un programme tel que celui de dimanche souffrirait d'une dissection trop attentive. Il ne peut se raconter, car les mots sont impuissants à évoquer l'entrain, la gaieté et la joie qui animent ces gymnastes du plus petit au plus grand. Le moins que l'on puisse dire est que le succès obtenu fut mérité et nous sommes heureux de pouvoir féliciter ici tous ceux qui y ont contribué. Une mention spéciale va aux pupillettes dont les danses, tantôt gracieuses, tantôt endiablées, étaient réglées à la perfection. Une comédie en un acte, « Le nouveau chapeau de madame », jouée en intermède, exprimait avec bonheur le drame printanier et éternel de la coquetterie féminine face à l'égoïsme masculin ou les aventures d'un mari astucieux lancé bedaine au vent dans les méandres capricieux de la mode. Notons également la manière très reposante et fort agréable de pratiquer la gymnastique préconisée par un groupe de francs-tireurs très habiles à vider les verres de mousseux et fort compétents dans l'application d'une stratégie enveloppante. Il est vrai que la grâce et la beauté de leurs partenaires méritaient une petite entorse à la conception du sport généralement comprise sous une autre forme. Voilà pourtant une excellente idée pour l'écoulement de nos vins!

Celle-ci a d'ailleurs été reprise séance tenante par un nombreux public tout heureux de poursuivre de la sorte cette belle soirée passée en compagnie des membres de l'« Helvétia ». Prt.

LEYTRON

## Concert de la Persévérance

La société de musique « La Persévérance » invite tous ses amis de près ou de loin à venir nombreux écouter le concert qu'elle a préparé à leur intention.

Cette manifestation attendue chaque année impatience aura lieu le dimanche soir 31 mars prochain à la grande salle de la Coopérative dès 20 h. 30.

Le programme détaillé paraîtra dans le numéro de vendredi.

Invitation cordiale.

VOUVRY

## Journée à Parchet

Vouvry, le district de Monthey et le Valais tout entier, rendront hommage, le 19 mai 1957, à la mémoire du compositeur A. Parchet, dont les œuvres nombreuses et variées ont enrichi le patrimoine artistique du canton et de la Suisse. Voici, dans les grandes lignes, le programme de la dite journée:

Matin: Messe — courte cérémonie au cimetière — inauguration du bronze A. Parchet.

Après-midi: Causeries de MM. Maurice Zermatten: A. Parchet, sa personnalité — Jean Quinodoz: A. Parchet, ses œuvres. — Concert des sociétés chorales. — Lieder par des solistes de Radio-Berne, qui enregistreront les productions.

D'ores et déjà, nous vous invitons très cordialement à cette manifestation, dont le programme détaillé paraîtra dans la presse en temps utile.

Pour couvrir les frais, une souscription a été ouverte et les dons peuvent être envoyés au CCP Ile 6017, Journée A. Parchet, Vouvry.

D'avance, nous vous remercions, et nous espérons pouvoir compter sur votre appui total.

Le Comité de presse.

## Le parcours du Tour de Romandie

**Jeudi 9 mai:** Lausanne—Porrentruy.  
**Vendredi 10 mai:** Porrentruy—Genève.  
**Samedi 11 mai (matin):** Genève—Martigny.  
**Samedi 11 mai (après-midi):** Course contre la montre individuelle: Départ et arrivée à Martigny (45 km).  
**Dimanche 12 mai:** Martigny—Lausanne (arrivée finale).

### L'étape valaisanne contre la montre du Tour de Romandie

Le comité d'organisation s'est rendu samedi à Martigny pour mettre au point les divers détails relatifs à la course contre la montre qui se disputera le samedi après-midi 11 mai.

Le parcours suivant a été retenu en accord avec les organisateurs locaux:

Martigny - route de Fully - Leytron - Chamoson - Saint-Pierre-de-Clages - Riddes - Charrat - Martigny, soit 37 km.

Ce parcours comprend une assez difficile montée d'une longueur d'un peu plus de 2 km. à la sortie de Chamoson. Celle-ci sera effectuée sur une route de campagne en terre battue qui sera complètement remise en état par les communes intéressées pour le jour de la course.

## Faits divers

● M. Jean-Louis Pellaud, circulant à moto sur la route de Governier, est sorti de la route et est tombé sur la ligne Martigny—Orsières. Grièvement blessé au cours de cette chute d'une trentaine de mètres, le malheureux motocycliste a été transporté à l'hôpital de Martigny où il devait rendre le dernier soupir quelque temps après. M. Pellaud était âgé de 25 ans.

● Skiant au-dessus de Vermala, M. Jean Barras est sorti de la piste et a fait une chute au bas de rochers. Il a été transporté à l'hôpital de Sierre avec des fractures et des contusions.

● Un début d'incendie a été rapidement maîtrisé dans la maison de M. Paul Gay, à Saillon.

● Le feu a éclaté dans un baraquement des gravières sur le Rhône, à Chamoson. Il a causé des dégâts pour plusieurs milliers de francs.

● Le feu a complètement anéanti la maison d'habitation de M. Paul Gillioz, à Riddes, ainsi que le mobilier dont rien n'a pu être sauvé.

● MM. Emile Berchtold et Joseph Truffer, de Viège, ont été blessés par une explosion en effectuant une soudure. Ils ont été transportés à l'hôpital.

● On a tenté de forcer un coffre dans un bureau de Fionnay, au moyen d'un chalumeau, mais en vain. La police enquête.

● Geiger a ramené à Sion, vendredi, l'hélicoptère mis à la disposition de la garde aérienne suisse par les Sociétés suisses de consommation.



Monsieur Ulysse BOSSONNET-BERGUERAND, à Martigny; Monsieur et Madame Ulysse BOSSONNET et leur fils Gérard, à Sion;

Madame et Monsieur Jules LAXDRY, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny;

Madame et Monsieur Marcel BURCHER et leurs enfants, à Genève;

Monsieur et Madame Martial BOSSONNET, à Genève;

Monsieur Roger BOSSONNET et sa fiancée, à Genève et Lyon;

Madame et Monsieur Célestin MOTTET, à Genève;

Monsieur Alphonse BOSSONNET et sa fiancée, à Martigny;

Madame veuve Sylvain BERGUERAND et famille, à Martigny et Lausanne;

Madame veuve Louise BESSI-GANIO et famille, à Martigny;

Monsieur et Madame Adrien BERGUERAND, à Martigny;

Monsieur et Madame Aloïs BERGUERAND et famille, à Martigny, Genève et Les Verrières;

Monsieur Charles VAIROLI et famille, à Martigny, Lausanne et Genève;

Madame Olympe BORGHINI et famille, à Lausanne et Paris;

Monsieur et Madame Antoine BOSSONNET et famille, à Martigny-Bourg;

Madame et Monsieur Hermann QUENNOZ et famille, à Genève;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

**Julia BOSSONNET-BERGUERAND**

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et grand-tante, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 65<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.

Domicile mortuaire: rue de la Délèze.

Cet avis tient lieu de faire-part.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le mardi 26 mars 1957, à 10 heures.

P. P. E.

## CARNAVAL BÂLOIS

Il y a dans le Carnaval de Bâle une signification qui va plus loin que celle d'une simple réjouissance collective. Une fois l'an, les Bâlois éprouvent le besoin de rompre la monotonie de leur existence. Dans cette ville, Carnaval est né du goût pour la satire. Alors que, dans de nombreux pays et dans la plupart des villes de Suisse, le Carnaval se meurt, à Bâle, au contraire, il devient chaque année plus important et plus attrayant.

Pendant trois jours et trois nuits, chacun abandonne son visage de chaque jour et le vrai masque que les Bâlois mettent sur leur visage et le déguisement dont ils s'affublent les libèrent de l'autre masque conventionnel qu'est l'attitude. Pendant le Carnaval, les Bâlois à l'ordinaire si sérieux apparaissent sous leur vrai jour déguisés des conventions rigides qui sont à la base de leur vie. Cette fête se déroule dans un jallissement de cris, de couleurs, d'exubérance. Le monde se renverse: les aînés se changent en jeunes premiers; les jeunes se parent de longues barbes; les hommes s'affublent de robes et les femmes s'essayent à porter l'habit masculin. Alors que presque partout ailleurs les masques sont réservés aux enfants, que les adolescents ont honte de se montrer déguisés dans la rue et que les sérieux adultes n'y pensent même pas ou ne trouvent plus de travestis à leur âge, les Bâlois préparent leur Carnaval tout au long de l'hiver et le moment venu, ils savent en profiter pour raviver cette tradition.

Le thème du « Basler Fasnacht 1957 » était les 2000 ans d'existence que la cité fêtera au mois d'août prochain. L'insigne officiel, en vente partout depuis le début janvier déjà, représentait un légionnaire romain assis, casqué et cuirassé, portant une tresse nouée par un petit ruban, un col cassé, des manchettes dures, un faux nez et en train de manger de la Mählsuppe (soupe à la farine); sous la table, un tambour et, dans sa ceinture, les baguettes.

La fête débute le lundi qui fait suite au mercredi des cendres à 4 heures du matin, en pleine obscurité (toutes les lumières de la rue étant éteintes): c'est le « Morgenstreich ». Des milliers de personnes n'hésitent pas à quitter leur lit en plein milieu de la nuit pour assister au défilé des nombreuses cliques qui, masquées et revêtues de costumes extravagants, parcourent les rues de la cité au son des tambours et des fifres. Des lampions précèdent le cortège et d'énormes lanternes transparentes, portées par de solides épaules. Le sujet que chacun des groupes a pris pour cible de son ironie a été peint de main d'artistes sur la lanterne et donne lieu aux caricatures les plus drôles. La plupart de ces transparents sont précieusement conservés. Le centre de cette manifestation matinale est la « Marktplatz »; puis au lever du jour, participants et spectateurs prennent une collation dans les restaurants qui servent aux concitoyens de toute condition et de tout âge la traditionnelle soupe à la farine rôtie et la tarte aux oignons.

L'après-midi de ce même jour, les cliques reparaissent dans les rues de la ville où elles défilent en cortège. La lanterne transparente, que rien n'éclaire cette fois-ci, constitue le centre de la clique et le thème de cette lanterne se trouve reproduit et exploité à fond par les costumes et les masques, des accessoires de tous genres, des chars décorés pour la circonstance, le clou du groupe étant le tambour major dans son plus bel appareil. Bouts rimés (Schmitzelbänke), oranges et fleurs volent des voitures, tombent dans des milliers de mains tendues ou s'envolent vers d'innombrables fenêtres garnies de spectateurs. Le cortège de cette année comptait 66 cliques dont 27 grandes pouvant représenter jusqu'à 80 personnes; 92 groupes et chars divers; 34 masques isolés et 14 fanfares. Les 206 cliques, groupes, chars, masques et corps de musique (près de 10 000 participants) représentaient un cortège ininterrompu de quatre heures environ. Chacune des grandes cliques se composait d'une avant-garde à cheval, de la lanterne, d'un détachement de fifres, du tambour major suivi des tambours et d'un char. Les principaux sujets représentés par ce Carnaval 1957 étaient locaux, nationaux et internationaux parmi lesquels: le rationnement de la benzine, l'achat des Centurions, la visite du Négus, les couturiers parisiens, la naissance du bébé rhinocéros au Zoo, le mariage de Monaco, les jeux olympiques, le Rock'n Roll, l'aéroport de Kloten, le second programme de radio Lausanne, les nouveaux billets, l'automatisation, l'expédition suisse à l'Hymalaya, Nasser, le conseiller fédéral Chaudet, la naissance de la Princesse Caroline, le vote des femmes à Unterbäch, le service féminin obligatoire, les bains publics sur le Rhin, la Migros, le Prince Philipp d'Edimbourg, le co-

lonel Rieser et surtout, les 2000 ans de Bâle.

Le soir, la mascarade atteint son point culminant. Jusqué à épuisement des participants, les cliques défilent dans les rues de la vieille cité au son du traditionnel roulement de tambour auquel se joint la joyeuse mélodie des fifres. Pendant ce temps, dans tous les étages, des masques isolés cherchaient leurs victimes qu'ils accablaient à la grande joie de l'assistance. Le mardi soir, était réservé aux « Guggemusige » qui sont des fanfares humoristiques formées d'instruments divers géants ou minuscules et même de planches à laver, casseroles, contrebasses à roulettes, sonneries. Chacun des musiciens devant jouer avec ses collègues un air à la mode mais dont l'aspect de certains instruments et le travestissement des musiciens constitue un spectacle très cocasse et fort sympathique.

Le mercredi après-midi, un nouveau cortège a lieu et dans la nuit de jeudi le charivari prend fin. La mascarade reprendra le samedi suivant à l'occasion du « Kehrus-Bal » qui clôture définitivement le Carnaval.

A Bâle, le Carnaval est une précieuse soupape de sûreté et une occasion de donner libre cours aux sentiments de colère et d'amertume refoulés. Pour celui qui est au courant des scandales locaux, des événements, lois et arrêtés qui ont marqué l'année précédente, cette fête est un divertissement constant. Les Bâlois la considèrent comme leur étant réservée; aussi, programme, bouts rimés, inscriptions diverses sont-elles en dialecte local et les CFF doivent, chaque année, renoncer à organiser des trains spéciaux; de plus, aucune publicité n'est faite en dehors du canton et les journalistes et photographes obtiennent avec peine un laissez-passer.

L. Closuit

SIERRE

## Assemblée annuelle du Secours Mutuel

La section de Sierre de la CM Secours mutuels a tenu dimanche dernier ses assises annuelles, sous la présidence de M. Adolphe Essellier qui, dès l'ouverture de l'assemblée, souhaite la bienvenue au 60 congressistes présents. Avant de passer à l'ordre du jour, le président pria l'assemblée de se lever pour honorer la mémoire de tous les mutualistes disparus pendant l'année.

Après lecture du protocole par M. Caloz, secrétaire, le caissier M. Bergerand donna lecture des comptes de l'exercice qui boucle grâce au don généreux de fr. 1 700,— de la Caisse d'Epargne du Valais.

Passant aux nominations statutaires, MM. Essellier, Caloz et Clausen étant démissionnaires, on procéda à leur remplacement en désignant Me Guy Zwissig, Me Berclaz et M. Gustave Maserrey. Le comité ainsi désigné fut constitué ensuite comme suit: Me Guy Zwissig, président, M. Bergerand, caissier, M. Penon, secrétaire et MM. Maserrey et Berclaz, membres adjoints.

Me Guy Zwissig prenant la parole remercia l'assemblée en l'assurant qu'il défendrait avec intérêt la cause mutualiste. Après un cours exposé intéressant, il termina en remerciant les membres démissionnaires de l'ancien comité pour tous leur dévouement antérieur et pria l'assemblée d'applaudir ces anciens serviteurs.



Monsieur et Madame Emile CONSTANTIN-GIROUD et leur fils Georges, à Martigny;

Madame veuve Philippe THEODULAZ-VUJSTINER, ses enfants et petits-enfants, à Grône, Vernayaz, Sion, La Chaux-de-Fonds, Genève;

Madame veuve Cécile BRUNY-CONSTANTIN, ses enfants et petits-enfants, à Marseille;

Les enfants et petits-enfants de feu Michel CONSTANTIN, en France;

Les enfants de feu Joseph CONSTANTIN, au Canada;

Monsieur Gabriel MORET-THEODULAZ, ses enfants et petits-enfants, à Genève;

ainsi que les familles alliées et parentes BITZ, FAVRE, SOLJOZ, THEODULOZ, HUGO, VUJSTINER, SARTO, RETTI, METRAL, NIKLAUS, NICOLLIER, KARLEN, BARTSCHLI, ALLEGROZ, BRUTTIN, à Grône, Charrat, Sion, Genève, Les Clées, Orbe,

ont la douleur de faire part du décès de

## Madame veuve CONSTANTIN

née Mélanie THÉODULOZ

Tertiaire de St-François

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenue à Martigny le 21 mars 1957, dans sa 75<sup>e</sup> année, après une longue maladie, chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le 26 mars 1957, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire part.